

Avant-propos

La première édition de cette publication a été publiée il y a trois ans, sous le titre de *Perspectives de l'OCDE sur la politique de la réglementation*. Depuis, l'économie mondiale a poursuivi son rétablissement ; toutefois, un certain malaise persiste. Ses causes et ses facteurs sont diffus et pas nécessairement d'ordre économique, mais ils sont tout à fait tangibles. Ils sont liés, dans une certaine mesure, au rythme effréné des innovations technologiques qui ne cessent de transformer toutes les facettes de notre existence. Ils sont également liés à l'imbrication de nos économies, qui sont inextricablement liées par des flux continus de marchandises, mais aussi d'individus, de services, de capitaux et de données.

Cette situation entraîne de nombreuses conséquences, notamment au niveau de l'élaboration et de l'utilisation des outils traditionnels de l'action publique et de la réglementation. L'évolution des modèles économiques, l'accélération des cycles d'innovation, la délocalisation de certaines activités et les attentes accrues des citoyens et des consommateurs alourdissent les exigences qui pèsent sur les responsables publics et les institutions. Ceux-ci doivent se montrer plus rapides mais attentifs, protecteurs sans être restrictifs, transparents et comptables de leurs actes, efficaces dans leur utilisation des ressources, des données et du temps des administrés et, pour finir, en phase avec l'action menée par leurs pairs dans les autres pays.

Cette deuxième édition intervient dans une période complexe. Elle révèle le dynamisme dont les pays ont fait preuve pour améliorer et adapter la qualité de leurs systèmes réglementaires. Elle rappelle aussi utilement les mesures que les autorités pourraient prendre pour gagner en transparence et en agilité, et pour fonder davantage leur action sur des données probantes afin de mieux répondre aux besoins des différentes catégories d'administrés. Ainsi, les pouvoirs publics pourraient associer plus étroitement diverses parties prenantes, et évaluer la réglementation de façon plus systématique afin d'améliorer la qualité des textes législatifs et réglementaires qui régissent le quotidien des entreprises et des particuliers. Cela impliquerait toutefois que les régulateurs s'adaptent à l'époque actuelle ; cela impliquerait également, entre autres, qu'ils coopèrent de façon plus systématique avec leurs pairs, à l'échelle nationale mais aussi internationale, pour atteindre leurs objectifs stratégiques, et qu'ils mettent à l'essai de nouveaux outils d'association des parties prenantes, fondés sur une compréhension plus fine des comportements.

Comme nous l'avons souligné dans l'édition précédente de ces *Perspectives*, les textes législatifs et réglementaires sont, aux côtés de la fiscalité et de la dépense publique, des outils essentiels pour atteindre les objectifs de l'action publique. La tâche des ministères, des régulateurs et des organismes de tutelle chargés de définir les règles du jeu est en train de devenir plus ardue que jamais. Cette série de *Perspectives* axées sur la politique de la réglementation est là pour les aider à trouver les meilleures solutions.



Angel Gurría
Secrétaire général de l'OCDE



Extrait de :
OECD Regulatory Policy Outlook 2018

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264303072-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2018), « Avant-propos », dans *OECD Regulatory Policy Outlook 2018*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264305458-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.